

MIROVA FUNDS

Société anonyme sous la forme d'une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois

Siège social : 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B 148004

AVIS DE CONVOCATION

Luxembourg, le 27 mars 2023

Les actionnaires de MIROVA FUNDS (ci-après la « SICAV ») sont invités à participer à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société (l'« assemblée générale annuelle ») qui se tiendra dans les bureaux de CACEIS Bank, Luxembourg Branch, sis 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, le :

28 avril 2023 à 10 h 00, heure de Luxembourg,

pour examiner et voter les points suivants à l'ordre du jour :

- 1. Présentation et approbation des rapports du conseil d'administration de la SICAV (le « Conseil d'administration ») et de PricewaterhouseCoopers Société coopérative (le « Réviseur d'entreprise agréé ») pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022.**
- 2. Approbation de l'« État de l'Actif net » et de l'« État des variations de l'Actif net » pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022.**
- 3. Ratification des versements d'acomptes sur dividendes effectués dans certains compartiments de la SICAV au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2022.**
- 4. Quitus aux administrateurs de la SICAV (les « Administrateurs ») et au Réviseur d'entreprise agréé de la SICAV pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022.**
- 5. Reconduction des mandats respectifs de Natixis Wealth Management Luxembourg représentée par M. Patrick ROUGIER, BPCE Life représentée par M. Frédéric LIPKA et Mirova représentée par Mme Tara HANS, en leur qualité d'Administrateurs de la SICAV, jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2024.**
- 6. Approbation de la réélection du Réviseur d'entreprise agréé de la SICAV jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2024.**
- 7. Frais d'audit pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022.**
- 8. Toute autre question qui pourrait être dûment soumise à l'assemblée.**

Les actionnaires sont priés de noter qu'aucun quorum n'est requis pour l'adoption de résolutions par l'assemblée générale annuelle et que les résolutions seront approuvées à la majorité simple des suffrages valablement exprimés par les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée générale annuelle.

Conformément à l'article 450-1 de la Loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales (la « **Loi de 1915** »), telle que modifiée périodiquement, et aux statuts de la Société, les Actionnaires peuvent exercer leur droit de vote en personne ou par l'intermédiaire d'un mandataire.

Si vous n'êtes pas en mesure d'assister personnellement à l'assemblée générale annuelle, vous pouvez voter :

- en remplissant un formulaire de vote ; ou
- en remplissant le formulaire de procuration ci-joint et en désignant le président de l'assemblée générale annuelle comme mandataire, formulaire qui devra ensuite être adressé à Mme Julie Dye-Pellisson et envoyé par e-mail à : lb-domicile@caceis.com **au plus tard le 26 avril 2023 ET** par courrier postal à l'adresse suivante :

CACEIS Bank, Luxembourg Branch
5, allée Scheffer
L-2520 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg

ou au service financier belge CACEIS Bank, Belgium Branch (à l'attention du Département Légal, Avenue du Port 86C b320, B-1000 Bruxelles, Belgique).

Le formulaire de procuration est également disponible sur simple demande au siège social de la Société et auprès du service financier belge CACEIS Bank, Belgium Branch Avenue du Port 86C b320, B-1000 Bruxelles, Belgique.

Seuls les actionnaires inscrits au registre à la fermeture des bureaux deux (2) jours ouvrables avant l'assemblée générale annuelle sont habilités à voter à l'assemblée générale annuelle et à tout ajournement de celle-ci.

Conformément à l'article 461-6 de la Loi de 1915, chaque Actionnaire est en droit d'obtenir gratuitement, sur demande et contre une preuve de son titre, 8 (huit) jours avant l'assemblée générale annuelle, un exemplaire du rapport des administrateurs et du rapport du réviseur d'entreprises, ainsi que le rapport annuel de la SICAV (y compris les comptes audités) (le « **Rapport annuel audité** ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Les documents d'information clé en français et en néerlandais, le prospectus mis à jour, les statuts ainsi que les derniers rapports périodiques en anglais sont disponibles gratuitement auprès du siège social de la SICAV ainsi que du service financier belge CACEIS Bank, Belgium Branch, Avenue du Port 86C b320, B-1000 Bruxelles.

La valeur nette d'inventaire est publiée sur Fundinfo : www.fundinfo.com.

Les documents d'informations clés doivent être lus avant de prendre la décision d'investir.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

MIROVA FUNDS

Société anonyme sous la forme d'une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois
Siège social : 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B 148004

BULLETINS DE VOTE

Pour l'assemblée générale annuelle des actionnaires de MIROVA Funds (ci-après la « SICAV »), qui se tiendra dans les bureaux de CACEIS Bank, Luxembourg Branch, sis 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 28 avril 2023 à 10 h 00 (l'« assemblée générale annuelle »)

À envoyer **par e-mail** à lb-domicile@caceis.com **au plus tard le 26 avril 2023**, **ET** par courrier postal à l'adresse suivante : CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg à l'attention de Julie Dye-Pellisson.

Ou au service financier belge CACEIS Bank, Belgium Branch (à l'attention du Département Légal, Avenue du Port 86C b320, B-1000 Bruxelles, Belgique).

Cependant, les bulletins de vote peuvent être envoyés par courrier postal à la même adresse dans les mêmes délais, comme cela est indiqué dans l'avis de convocation.

Conformément à l'article 450-1 (2) de la Loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, dans sa version modifiée, et aux statuts de la SICAV, chaque actionnaire peut voter par le biais d'un bulletin de vote renvoyé par courrier ou par télécopie au siège social de la SICAV ou à l'adresse précisée sur l'avis de convocation ou sur le bulletin de vote.

Chaque actionnaire peut également agir à toute assemblée des actionnaires en nommant le président comme mandataire.

Instructions de vote :

- Chaque actionnaire peut utiliser le « Bulletin de vote » ci-joint ou donner une procuration au président de l'assemblée en complétant le Formulaire de procuration ci-joint.

Ordre du jour et résolutions soumises à l'assemblée générale annuelle

1. Présentation et approbation des rapports du conseil d'administration de la SICAV (le « Conseil d'administration ») et de PricewaterhouseCoopers Société coopérative (le « Réviseur d'entreprise agréé ») pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022.

L'assemblée décide d'approuver les rapports du Conseil d'administration et du Réviseur d'entreprise agréé pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022.

2. Approbation de l'« État de l'Actif net » et de l'« État des variations de l'Actif net » pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022.

L'assemblée décide d'approuver l'« État de l'Actif net » et l'« État des variations de l'Actif net » pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022. L'assemblée décide de présenter le résultat net de l'exercice.

3. Ratification des versements d'acomptes sur dividendes effectués dans certains compartiments de la SICAV au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2022.

L'assemblée décide de ratifier les versements d'acomptes sur dividendes effectués :

- **le 26 avril 2022, au profit des actionnaires des compartiments suivants :**
 - Mirova Euro Green & Sustainable Corporate Bond Fund (catégories d'actions : I/D, R/D, N/D)
 - Mirova Euro Green & Sustainable Bond Fund (catégories d'actions : M/D*, N/D, I/D, R/D)
 - Mirova Global Green Bond Fund (catégories d'actions : I/D, N/D, R/D, N/D (H-CHF)*, SI/D*)
 - Mirova Europe Sustainable Economy Fund** (catégorie d'actions : R/D*)

*Cette classe d'action ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

**Ce compartiment ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

- **le 25 juillet 2022, au profit des actionnaires des compartiments suivants :**
 - Mirova Euro Green & Sustainable Corporate Bond Fund (catégories d'actions : I/D, R/D, N/D)
 - Mirova Euro Green & Sustainable Bond Fund (catégories d'actions : M/D*, N/D, I/D, R/D)
 - Mirova Global Green Bond Fund (catégories d'actions : I/D, N/D, R/D, SI/D*, N/D (H-CHF)*, SI/D (H-GBP)*)
 - Mirova Europe Sustainable Economy Fund** (catégorie d'actions : R/D*)

*Cette classe d'action ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

**Ce compartiment ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

- **le 24 octobre 2022, au profit des actionnaires des compartiments suivants :**
 - Mirova Euro Green & Sustainable Corporate Bond Fund (catégories d'actions : R/D, N/D, I/D)
 - Mirova Euro Green & Sustainable Bond Fund (catégories d'actions : R/D, N/D, I/D, M/D*)
 - Mirova Global Green Bond Fund (catégories d'actions : I/D, N/D, R/D, SI/D*, N/D (H-CHF)*, SI/D (H-GBP)*)
 - Mirova Europe Sustainable Economy Fund** (catégorie d'actions : R/D*)

*Cette classe d'action ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

**Ce compartiment ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

- **le 23 janvier 2023, au profit des actionnaires des compartiments suivants :**
 - Mirova Euro Green & Sustainable Corporate Bond Fund (catégories d'actions : R/D, N/D, I/D)
 - Mirova Euro Green & Sustainable Bond Fund (catégories d'actions : M/D*, N/D, I/D, R/D, RE/D*)
 - Mirova Global Green Bond Fund (catégories d'actions : I/D, N/D, R/D, SI/D*, N/D (H-CHF)*, SI/D (H-GBP)*)
 - Mirova Europe Sustainable Economy Fund** (catégorie d'actions : R/D*)
 - Mirova Future of Food (catégories d'actions : J-S1 /D*, J-F/D*, J-N1R/D*)

*Cette classe d'action ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

**Ce compartiment ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

L'assemblée décide de ratifier le paiement des **dividendes annuels** le 23 janvier 2023 aux actionnaires des compartiments suivants :

- Mirova Global Sustainable Equity Fund (catégories d'actions : M/D*, I/D, N NPF/D (USD)*, SI NPF (H-CHF)*, S1 NPF/D (H-CHF)*, M1/D*, SI NPF/D*)
- Mirova Euro Sustainable Equity Fund (catégories d'actions : M/D*, I/D, R/D, RE/D*, SI NPF/D*)
- Mirova Europe Environmental Equity Fund (catégories d'actions : M/D*, I/D, R/D, SI NPF/D, M1/D*)
- Mirova Europe Sustainable Equity Fund (catégories d'actions : I/D, R/D, M/D*, RE/D*)

*Cette classe d'action ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

4. Quitus aux administrateurs de la SICAV (les « Administrateurs ») et au Réviseur d'entreprise agréé de la SICAV pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022.

L'assemblée décide d'un quitus aux Administrateurs et au Réviseur d'entreprise agréé pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022.

- 5. Reconduction des mandats respectifs de Natixis Wealth Management Luxembourg représentée par M. Patrick ROUGIER, BPCE Life représentée par M. Frédéric LIPKA et Mirova représentée par Mme Tara HANS, en leur qualité d'Administrateurs de la SICAV, jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2024.**

L'assemblée décide de renouveler le mandat respectif de Natixis Wealth Management Luxembourg représentée par M. Patrick ROUGIER, BPCE Life représentée par M. Frédéric LIPKA et Mirova représentée par Mme Tara HANS jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2024.

- 6. Approbation de la réélection du Réviseur d'entreprise agréé de la Société jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2024.**

L'assemblée décide de reconduire le mandat de Réviseur d'entreprise agréé de la Société de PricewaterhouseCoopers Société coopérative jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2024.

- 7. Frais d'audit pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022.**

L'assemblée décide d'accepter les frais d'audit relatifs à l'audit des comptes annuels pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022.

- 8. Toute autre question qui pourrait être dûment soumise à l'assemblée.**

Autres questions.

MIROVA FUNDS

Société anonyme sous la forme d'une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois
Siège social : 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 148 004

BULLETIN DE VOTE (ou à renvoyer par e-mail)

À envoyer par e-mail à lb-domicile@caceis.com, et par courrier postal à l'adresse suivante :
CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg à l'attention de Mme Julie Dye-Pellisson au plus tard le 26 avril 2023.
Ou au service financier belge CACEIS Bank, Belgium Branch (à l'attention du Département Légal, Avenue du Port 86C b320, B-1000 Bruxelles, Belgique).

Seuls les formulaires fournis par la SICAV et reçus par la SICAV au moins deux jours ouvrables avant l'assemblée et conformément aux conditions déterminées par la loi seront pris en compte. Les bulletins de vote ne faisant état ni d'un vote favorable ou défavorable, ni d'une abstention seront nuls.

Pour la résolution proposée ou acceptée par le conseil d'administration (le « Conseil d'administration »), vous pouvez :

- voter « pour » en cochant la case correspondante (sur la page suivante)
 - voter « contre » en cochant la case correspondante (sur la page suivante)
 - vous abstenir en cochant la case correspondante (sur la page suivante)
-

Par le biais de ce bulletin de vote, le (la) soussigné(e)

détenteur(trice) de :

_____ actions de Mirova Global Sustainable Equity Fund, catégorie _____
_____ actions de Mirova Europe Sustainable Equity Fund, catégorie _____
_____ actions de Mirova Euro Sustainable Equity Fund, catégorie _____
_____ actions de Mirova Europe Environmental Equity Fund, catégorie _____
_____ actions de Mirova Climate Solutions Equity Fund¹, catégorie _____
_____ actions de Mirova Global Green Bond Fund, catégorie _____
_____ actions de Mirova Euro Green and Sustainable Bond Fund, catégorie _____
_____ actions de Mirova Euro Green and Sustainable Corporate Bond Fund, catégorie _____
_____ actions de Mirova Europe Sustainable Economy Fund**, catégorie _____
_____ actions de Mirova Women Leaders Equity Fund, catégorie _____
_____ actions de Mirova Global Climate Ambition Equity Fund**, catégorie _____
_____ actions de Mirova Europe Climate Ambition Equity Fund**, catégorie _____
_____ actions de Mirova US Climate Ambition Equity Fund**, catégorie _____
_____ actions de Mirova US Sustainable Equity Fund**, catégorie _____
_____ actions de Mirova Euro High Yield Sustainable Bond Fund**, catégorie _____
_____ actions de Mirova Euro Short Term Sustainable Bond Fund**, catégorie _____
_____ actions de Mirova Future of Food Fund, catégorie _____

***Ce compartiment ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.*

souhaite voter lors de l'assemblée générale annuelle de Mirova Funds, qui se tiendra dans les locaux de CACEIS Bank, Luxembourg Branch, sis 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le **28 avril 2023 à 10 h 00 CET** avec l'ordre du jour suivant (l'« **Ordre du jour** ») :

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

1. Présentation et approbation des rapports du conseil d'administration de la SICAV (le « Conseil d'administration ») et de PricewaterhouseCoopers Société coopérative (le « Réviseur d'entreprise agréé ») pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022.

L'assemblée décide d'approuver les rapports du Conseil d'administration et du Réviseur d'entreprise agréé pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022.

2. Approbation de l'« État de l'Actif net » et de l'« État des variations de l'Actif net » pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022.

L'assemblée décide d'approuver l'« État de l'Actif net » et l'« État des variations de l'Actif net » pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022. L'assemblée décide de présenter le résultat net de l'exercice.

¹ Anciennement Mirova Global Environmental Equity Fund

3. Ratification des versements d'acomptes sur dividendes effectués dans certains compartiments de la SICAV au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2022.

L'assemblée décide de ratifier les versements d'acomptes sur dividendes effectués :

- **le 26 avril 2022, au profit des actionnaires des compartiments suivants :**
 - Mirova Euro Green & Sustainable Corporate Bond Fund (catégories d'actions : I/D, R/D, N/D)
 - Mirova Euro Green & Sustainable Bond Fund (catégories d'actions : M/D*, N/D, I/D, R/D)
 - Mirova Global Green Bond Fund (catégories d'actions : I/D, N/D, R/D, N/D (H-CHF)*, SI/D*)
 - Mirova Europe Sustainable Economy Fund** (catégorie d'actions : R/D*)

**Cette classe d'action ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.*

***Ce compartiment ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.*

- **le 25 juillet 2022, au profit des actionnaires des compartiments suivants :**
 - Mirova Euro Green & Sustainable Corporate Bond Fund (catégories d'actions : I/D, R/D, N/D)
 - Mirova Euro Green & Sustainable Bond Fund (catégories d'actions : M/D*, N/D, I/D, R/D)
 - Mirova Global Green Bond Fund (catégories d'actions : I/D, N/D, R/D, SI/D*, N/D (H-CHF)*, SI/D (H-GBP)*)
 - Mirova Europe Sustainable Economy Fund** (catégorie d'actions : R/D*)

**Cette classe d'action ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.*

***Ce compartiment ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.*

- **le 24 octobre 2022, au profit des actionnaires des compartiments suivants :**
 - Mirova Euro Green & Sustainable Corporate Bond Fund (catégories d'actions : R/D, N/D, I/D)
 - Mirova Euro Green & Sustainable Bond Fund (catégories d'actions : R/D, N/D, I/D, M/D*)
 - Mirova Global Green Bond Fund (catégories d'actions : I/D, N/D, R/D, SI/D*, N/D (H-CHF)*, SI/D (H-GBP)*)
 - Mirova Europe Sustainable Economy Fund** (catégorie d'actions : R/D*)

**Cette classe d'action ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.*

***Ce compartiment ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.*

- **le 23 janvier 2023, au profit des actionnaires des compartiments suivants :**
 - Mirova Euro Green & Sustainable Corporate Bond Fund (catégories d'actions : R/D, N/D, I/D)
 - Mirova Euro Green & Sustainable Bond Fund (catégories d'actions : M/D*, N/D, I/D, R/D, RE/D*)
 - Mirova Global Green Bond Fund (catégories d'actions : I/D, N/D, R/D, SI/D*, N/D (H-CHF)*, SI/D (H-GBP)*)
 - Mirova Europe Sustainable Economy Fund** (catégorie d'actions : R/D*)
 - Mirova Future of Food (catégories d'actions : J-S1 /D*, J-F/D*, J-N1R/D*)

**Cette classe d'action ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.*

***Ce compartiment ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.*

L'assemblée décide de ratifier le paiement des **dividendes annuels** le 23 janvier 2023 aux actionnaires des compartiments suivants :

- Mirova Global Sustainable Equity Fund (catégories d'actions : M/D*, I/D, N NPF/D (USD)*, SI NPF (H-CHF)*, S1 NPF/D (H-CHF)*, M1/D*, SI NPF/D*)
- Mirova Euro Sustainable Equity Fund (catégories d'actions : M/D*, I/D, R/D, RE/D*, SI NPF/D*)
- Mirova Europe Environmental Equity Fund (catégories d'actions : M/D*, I/D, R/D, SI NPF/D, M1/D*)
- Mirova Europe Sustainable Equity Fund (catégories d'actions : I/D, R/D, M/D*, RE/D*)

**Cette classe d'action ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.*

4. Quitus aux administrateurs de la SICAV (les « Administrateurs ») et au Réviseur d'entreprise agréé de la SICAV pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022.

L'assemblée décide d'un quitus aux Administrateurs et au Réviseur d'entreprise agréé pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022.

- 5. Reconduction des mandats respectifs de Natixis Wealth Management Luxembourg représentée par M. Patrick ROUGIER, BPCE Life représentée par M. Frédéric LIPKA et Mirova représentée par Mme Tara HANS, en leur qualité d'Administrateurs de la SICAV, jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2024.**

L'assemblée décide de renouveler le mandat respectif de Natixis Wealth Management Luxembourg représentée par M. Patrick ROUGIER, BPCE Life représentée par M. Frédéric LIPKA et Mirova représentée par Mme Tara HANS jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2024.

- 6. Approbation de la réélection du Réviseur d'entreprise agréé de la Société jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2024.**

L'assemblée décide de reconduire le mandat de Réviseur d'entreprise agréé de la Société de PricewaterhouseCoopers Société coopérative jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2024.

- 7. Frais d'audit pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022.**

L'assemblée décide d'accepter les frais d'audit relatifs à l'audit des comptes annuels pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022.

- 8. Toute autre question qui pourrait être dûment soumise à l'assemblée.**

Autres questions.

Par la présente, le (la) soussigné(e) vote :

POUR

Point 1 de l'Ordre du jour
Point 2 de l'Ordre du jour
Point 3 de l'Ordre du jour
Point 4 de l'Ordre du jour
Point 5 de l'Ordre du jour
Point 6 de l'Ordre du jour
Point 7 de l'Ordre du jour
Point 8 de l'Ordre du jour

CONTRE

Point 1 de l'Ordre du jour
Point 2 de l'Ordre du jour
Point 3 de l'Ordre du jour
Point 4 de l'Ordre du jour
Point 5 de l'Ordre du jour
Point 6 de l'Ordre du jour
Point 7 de l'Ordre du jour
Point 8 de l'Ordre du jour

ABSTENTION

Point 1 de l'Ordre du jour
Point 2 de l'Ordre du jour
Point 3 de l'Ordre du jour
Point 4 de l'Ordre du jour
Point 5 de l'Ordre du jour
Point 6 de l'Ordre du jour
Point 7 de l'Ordre du jour
Point 8 de l'Ordre du jour

Date : _____ 2023

Signature :

MIROVA FUNDS

Société anonyme sous la forme d'une société d'investissement à capital variable
Siège social : 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B 148004

FORMULAIRE DE PROCURATION

À envoyer **par e-mail** à lb-domicile@caceis.com **ET** par courrier postal à l'adresse suivante :
CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg à
l'attention de Julie Dye-Pellisson **au plus tard le 26 avril 2023**.
Ou au service financier belge CACEIS Bank, Belgium Branch (à l'attention du Département Légal, Avenue du
Port 86C b320, B-1000 Bruxelles, Belgique).

Par le biais de ce formulaire de procuration, le(la) soussigné(e),

détenteur(trice) de :

- _____ actions de Mirova Global Sustainable Equity Fund, catégorie _____
- _____ actions de Mirova Europe Sustainable Equity Fund, catégorie _____
- _____ actions de Mirova Euro Sustainable Equity Fund, catégorie _____
- _____ actions de Mirova Europe Environmental Equity Fund, catégorie _____
- _____ actions de Mirova Climate Solutions Equity Fund², catégorie _____
- _____ actions de Mirova Global Green Bond Fund, catégorie _____
- _____ actions de Mirova Euro Green and Sustainable Bond Fund, catégorie _____
- _____ actions de Mirova Euro Green and Sustainable Corporate Bond Fund, catégorie _____
- _____ actions de Mirova Europe Sustainable Economy Fund**, catégorie _____
- _____ actions de Mirova Women Leaders Equity Fund, catégorie _____
- _____ actions de Mirova Global Climate Ambition Equity Fund**, catégorie _____
- _____ actions de Mirova Europe Climate Ambition Equity Fund**, catégorie _____
- _____ actions de Mirova US Climate Ambition Equity Fund**, catégorie _____
- _____ actions de Mirova US Sustainable Equity Fund**, catégorie _____
- _____ actions de Mirova Euro High Yield Sustainable Bond Fund**, catégorie _____
- _____ actions de Mirova Euro Short Term Sustainable Bond Fund**, catégorie _____
- _____ actions de Mirova Future of Food Fund, catégorie _____

désigne par la présente le Président de l'assemblée

comme mandataire pour voter en son nom tous les points de l'ordre du jour lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra dans les bureaux de CACEIS Bank, Luxembourg Branch, sis 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le **28 avril 2023 à 10 h 00** avec l'ordre du jour suivant (l'« **Ordre du jour** ») :

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE

- 1. Présentation et approbation des rapports du conseil d'administration de la SICAV (le « Conseil d'administration ») et de PricewaterhouseCoopers Société coopérative (le « Réviseur d'entreprise agréé ») pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022.**

L'assemblée décide d'approuver les rapports du Conseil d'administration et du Réviseur d'entreprise agréé pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022.

² Anciennement Mirova Global Environmental Equity Fund

2. Approbation de l'« État de l'Actif net » et de l'« État des variations de l'Actif net » pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022.

L'assemblée décide d'approuver l'« État de l'Actif net » et l'« État des variations de l'Actif net » pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022. L'assemblée décide de présenter le résultat net de l'exercice.

3. Ratification des versements d'acomptes sur dividendes effectués dans certains compartiments de la SICAV au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2022.

L'assemblée décide de ratifier les versements d'acomptes sur dividendes effectués :

- **le 26 avril 2022, au profit des actionnaires des compartiments suivants :**
 - Mirova Euro Green & Sustainable Corporate Bond Fund (catégories d'actions : I/D, R/D, N/D)
 - Mirova Euro Green & Sustainable Bond Fund (catégories d'actions : M/D*, N/D, I/D, R/D)
 - Mirova Global Green Bond Fund (catégories d'actions : I/D, N/D, R/D, N/D (H-CHF)*, SI/D*)
 - Mirova Europe Sustainable Economy Fund** (catégorie d'actions : R/D*)

*Cette classe d'action ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

**Ce compartiment ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

- **le 25 juillet 2022, au profit des actionnaires des compartiments suivants :**
 - Mirova Euro Green & Sustainable Corporate Bond Fund (catégories d'actions : I/D, R/D, N/D)
 - Mirova Euro Green & Sustainable Bond Fund (catégories d'actions : M/D*, N/D, I/D, R/D)
 - Mirova Global Green Bond Fund (catégories d'actions : I/D, N/D, R/D, SI/D*, N/D (H-CHF)*, SI/D (H-GBP)*)
 - Mirova Europe Sustainable Economy Fund** (catégorie d'actions : R/D*)

*Cette classe d'action ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

**Ce compartiment ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

- **le 24 octobre 2022, au profit des actionnaires des compartiments suivants :**
 - Mirova Euro Green & Sustainable Corporate Bond Fund (catégories d'actions : R/D, N/D, I/D)
 - Mirova Euro Green & Sustainable Bond Fund (catégories d'actions : R/D, N/D, I/D, M/D*)
 - Mirova Global Green Bond Fund (catégories d'actions : I/D, N/D, R/D, SI/D*, N/D (H-CHF)*, SI/D (H-GBP)*)
 - Mirova Europe Sustainable Economy Fund** (catégorie d'actions : R/D*)

*Cette classe d'action ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

**Ce compartiment ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

- **le 23 janvier 2023, au profit des actionnaires des compartiments suivants :**
 - Mirova Euro Green & Sustainable Corporate Bond Fund (catégories d'actions : R/D, N/D, I/D)
 - Mirova Euro Green & Sustainable Bond Fund (catégories d'actions : M/D*, N/D, I/D, R/D, RE/D*)
 - Mirova Global Green Bond Fund (catégories d'actions : I/D, N/D, R/D, SI/D*, N/D (H-CHF)*, SI/D (H-GBP)*)
 - Mirova Europe Sustainable Economy Fund** (catégorie d'actions : R/D*)
 - Mirova Future of Food (catégories d'actions : J-S1 /D*, J-F/D*, J-N1R/D*)

*Cette classe d'action ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

**Ce compartiment ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

L'assemblée décide de ratifier le paiement des **dividendes annuels** le 23 janvier 2023 aux actionnaires des compartiments suivants :

- Mirova Global Sustainable Equity Fund (catégories d'actions : M/D*, I/D, N NPF/D (USD)*, SI NPF (H-CHF)*, S1 NPF/D (H-CHF)*, M1/D*, SI NPF/D*)
- Mirova Euro Sustainable Equity Fund (catégories d'actions : M/D*, I/D, R/D, RE/D*, SI NPF/D*)
- Mirova Europe Environmental Equity Fund (catégories d'actions : M/D*, I/D, R/D, SI NPF/D, M1/D*)
- Mirova Europe Sustainable Equity Fund (catégories d'actions : I/D, R/D, M/D*, RE/D*)

*Cette classe d'action ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

4. Quitus aux administrateurs de la SICAV (les « Administrateurs ») et au Réviseur d'entreprise agréé de la SICAV pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022.

L'assemblée décide d'un quitus aux Administrateurs et au Réviseur d'entreprise agréé pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022.

5. Reconduction des mandats respectifs de Natixis Wealth Management Luxembourg représentée par M. Patrick ROUGIER, BPCE Life représentée par M. Frédéric LIPKA et Mirova représentée par Mme Tara HANS, en leur qualité d'Administrateurs de la SICAV, jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2024.

L'assemblée décide de renouveler le mandat respectif de Natixis Wealth Management Luxembourg représentée par M. Patrick ROUGIER, BPCE Life représentée par M. Frédéric LIPKA et Mirova représentée par Mme Tara HANS jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2024.

6. Approbation de la réélection du Réviseur d'entreprise agréé de la Société jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2024.

L'assemblée décide de reconduire le mandat de Réviseur d'entreprise agréé de la Société de PricewaterhouseCoopers Société coopérative jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2024.

7. Frais d'audit pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022.

L'assemblée décide d'accepter les frais d'audit relatifs à l'audit des comptes annuels pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022.

8. Toute autre question qui pourrait être dûment soumise à l'assemblée.

Autres questions.

Le formulaire de procuration autorise le mandataire à participer à la session de l'assemblée générale annuelle et, le cas échéant, à la session suivante si la première session de ladite assemblée n'a pas pu délibérer ; à participer à toutes les délibérations et à voter sur tous les points de l'ordre du jour ; à prendre toute mesure que l'avocat considère utile ou nécessaire dans l'intérêt de la société et en particulier la rédaction et la signature du procès-verbal et de tout autre document, que l'avocat juge nécessaires pour l'exécution du présent formulaire de procuration.

Date : _____ 2023

Signature : _____